

(H) DU CONSEIL MUNICIPAL

SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Nombre de membres en exercice :	16
Nombre de membres présents :	10
Nombre de pouvoir :	1
Nombre de suffrages exprimés :	11
Votes : Contre 0 Pour 11	
Date de convocation :	14/3/2024

Séance du 18 mars 2024

Le ⁽²⁾ Conseil d'administration du Centre Communale d'Action Sociale de Bondue, réuni sous la présidence de M. P. DELEBARRE Président délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par M. Patrick DELEBARRE, Président (3) , après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut de résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT ⁽⁴⁾	RECETTES OU EXCEDENTS ⁽⁴⁾	DEPENSES OU DEFICIT ⁽⁴⁾	RECETTES OU EXCEDENTS ⁽⁴⁾	DEPENSES OU DEFICIT ⁽⁴⁾	RECETTES OU EXCEDENTS ⁽⁴⁾
Résultats reportés		196 149,46	0,00	6 214,59		202 364,05
Opérations de l'exercice	158 583,22	172 934,68	3 743,24	479,49	162 326,46	173 414,17
TOTAUX	158 583,22	369 084,14	3 743,24	6 694,08	162 326,46	375 778,22
Résultats de clôture		210 500,92		2 950,84		213 451,76
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	158 583,22	369 084,14	3 743,24	6 694,08	162 326,46	375 778,22
RESULTATS DEFINITIFS		210 500,92		2 950,84		213 451,76

COMPTE ANNEXE POUR BUDGET CIMETIERE

Résultats reportés							
Opérations de l'exercice							
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultats de clôture							
Restes à réaliser		0,00	0,00			0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RESULTATS DEFINITIFS		0,00	0,00				0,00

¹⁾ Rayer les mentions inutiles.

²⁾ Conseil municipal, d'administration ou comité.

3) Maire ou Président.

4) Les "dépenses" et les "recettes" doivent être inscrites sur les lignes "opérations de l'exercice" et "restes à réaliser". Les "déficits" et les "excédents" doivent être inscrits sur les lignes "résultats reportés" et "résultats de clôture" et "résultats définitifs".

LIBELLE	FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENTS				ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT ⁽⁴⁾	RECETTES OU EXCEDENTS ⁽⁴⁾	DEPENSES OU DEFICIT ⁽⁴⁾	RECETTES OU EXCEDENTS ⁽⁴⁾	DEPENSES OU DEFICIT ⁽⁴⁾	RECETTES OU EXCEDENTS ⁽⁴⁾	DEPENSES OU DEFICIT ⁽⁴⁾	RECETTES OU EXCEDENTS ⁽⁴⁾		

COMPTE ANNEXE POUR

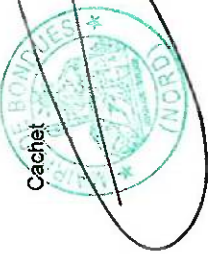
Résultats reportés										
Opérations de l'exercice										
TOTAUX										
Résultats de clôture										
Restes à réaliser										
TOTAUX CUMULES										
RESULTATS DEFINITIFS										

COMPTE ANNEXE POUR

Résultats reportés										
Opérations de l'exercice										
TOTAUX										
Résultats de clôture										
Restes à réaliser										
TOTAUX CUMULES										
RESULTATS DEFINITIFS										

- 2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire au différents comptes ;
- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 4 ° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;
- 5°

Ont signé au registre des délibérations : Mmes Anne-Catherine DERVILLE, Audrey DASSONNEVILLE, Marie DUCATTEAU, Danièle DELBECQUE, Marie-Paule LEPERS, M. Jean-Pierre LEMAI, Mme Micheline DEPOORTERE, Caroline BRUNET, Dorothée DEFORCHE, M. Michel RENARD

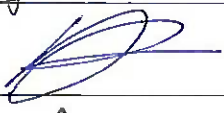
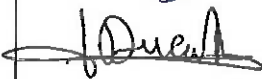
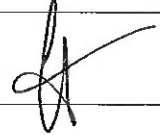
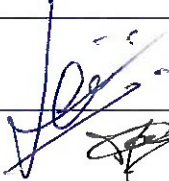
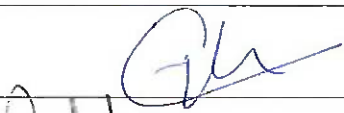
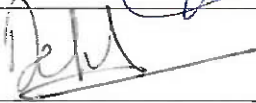
Cachet :  Pour expédition conforme,
Le Président,

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

MEMBRES DU CCAS

Etat des Présences

Réunion du lundi 18 mars 2024

NOM et PRENOM	Signatures
Patrick DELEBARRE	
Anne-Catherine DERVILLE	
Audrey DASSONNEVILLE	
Marie DUCATTEAU	
Bernard CAUDAL	Excusé.
Danièle DELBECQUE	
Marie-Paule LEPERS	
Laura NAESSENS	Excusée.
Jean Pierre LEMAI	
Micheline DEPOORTERE	
Bernard POTTIER	Excusé
Odile WOHL	Excusée
Caroline BRUNET	
Dorothée DEFORCHE	
Benoît GADEYNE	Excusé.
Michel RENARD	